

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

### Séance extraordinaire du 13 mai 2010

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le jeudi 13 mai 2010 à 19h30, à la salle de conseil, située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :	Monsieur	Réjean Major	Maire
	Monsieur	André Patry	Conseiller
	Madame	Michelyne Bélair	Conseillère
	Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
	Madame	Karo Poirier	Conseillère
	Monsieur	Denis Lacroix	Conseiller

Est absent :	Monsieur	Jean-Paul Cousineau	Conseiller
--------------	----------	---------------------	------------

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire Monsieur Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

#### 1. Ouverture de la séance

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance extraordinaire est ouverte à 19h30.

Les membres du conseil présents et absents ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 2- Démission du conseiller au siège #5, Jean-Paul Cousineau
- 3- Élection partielle – Vote par correspondance
- 4- Poste de directeur des travaux publics – Embauche d'un candidat
- 5- Poste de préposé-journalier – Embauche des candidats
- 6- Programme PAPA
- 7- Acquisition d'un ponceau pour le chemin de la Carpe
- 8- Aménagements floraux
- 9- Varia
- 10- Période questions
- 11- Levée de la séance extraordinaire

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec, aux membres du conseil qui ne sont pas présents.

#### Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2010-05-13-123

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu d'adopter l'ordre du jour présenté dans l'avis de convocation en y ajoutant les points suivants au point varia :

- A- Chemin Paul
- B- Installation de compteur
- C- Comité des loisirs – Demande de subvention (Première partie).

**Adoptée à l'unanimité**

## **2. Démission du conseiller au siège #5, Jean-Paul Cousineau**

### **Note au procès-verbal**

Le conseiller au siège numéro 5, Jean-Paul Cousineau, a remis une lettre de démission de son poste de conseiller à la municipalité de Bouchette.

Étant donné que cette démission a lieu à plus d'un an de la prochaine élection générale, la directrice générale en tant que présidente d'élection donnera suite à cette démission en enclenchant le processus électoral.

## **3. Élection partielle – Vote par correspondance**

M.B. 2010-05-13-124

**Considérant** la résolution M.B. 2010-06-01-110 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 1<sup>er</sup> juin 2010;

**Considérant** la tenue d'une élection partielle prochainement suite à la démission du conseiller au siège numéro 5;

**Considérant** que cette élection partielle se tiendra en période estivale;

**En conséquence**, sur la proposition d'André Patry, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu de ne pas tenir de vote par correspondance pour l'élection partielle pour le poste de conseiller au siège numéro 5, élection qui se tiendra prochainement.

**Adoptée à l'unanimité**

## **4. Poste de directeur des travaux publics – Embauche d'un candidat**

M.B. 2010-05-13-125

**Considérant** la résolution M.B. 2010-04-06-087 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 6 avril 2010 concernant l'appel de candidatures pour le poste de directeur des travaux publics;

**Considérant** la résolution M.B. 2010-04-06-089 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 6 avril 2010 concernant la formation d'un comité de sélection pour le poste de directeur des travaux publics;

**Considérant** la recommandation du comité de sélection;

**Considérant** que tous les élus sont d'accords avec cette recommandation;

**En conséquence**, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Michelyne Bélair, il est résolu de procéder à l'embauche de Stéphane Patry au poste de directeur des travaux publics pour la période estivale 2010. La dépense reliée à cette embauche sera imputée aux postes « Rémunération voirie » (02-320-10-141) et « Contribution employeur voirie » (02-320-10-222).

**Adoptée à l'unanimité**

## **5. Poste de préposé-journalier – Embauche des candidats**

M.B. 2010-05-13-126

**Considérant** la résolution M.B. 2010-04-06-088 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 6 avril 2010 mandatant la directrice générale pour compléter une demande de subvention salariale auprès d'Emploi-Québec;

**Considérant** la réponse positive reçue d'un représentant d'Emploi-Québec pour l'octroi d'au minimum de deux subventions salariales;

**Considérant** la résolution M.B. 2010-04-06-089 formant le comité de sélection pour l'embauche de candidats pour ces postes de préposé-journalier;

**Considérant** que les membres du comité qui ont participé aux entrevues, soient les conseillères Michelyne Bélair et Karo Poirier et la directrice générale Claudia Lacroix, recommandent l'embauche de Jonathan Carle Larivière pour un poste de préposé-journalier;

**Considérant** que les autres candidats retenus par le comité ne sont pas admissibles au programme de subvention salariale;

**Considérant** qu'il y a lieu de procéder à la recherche d'un autre candidat pour travailler avec le candidat retenu;

**En conséquence**, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de procéder à l'embauche de Jonathan Carle Larivière comme préposé-journalier au sein de la municipalité de Bouchette pour une période maximale de 26 semaines à quarante heures par semaine et ce, au taux convenu. La date de début de l'emploi se situera au moment où l'autre candidat sera choisi par le comité de sélection. La dépense reliée à cette embauche sera imputée aux postes « Rémunération voirie » (02-320-10-141) et « Contribution employeur voirie » (02-320-10-222).

**Adoptée à l'unanimité**

**6. Programme PAPA**

M.B. 2010-05-13-127

**Considérant** la résolution M.B. 2010-05-03-109 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 3 mai 2010 adoptant un plan d'action pour le programme de prévention d'algues bleu-vert (PAPA);

**Considérant** le manque de ressources humaines présentement à la municipalité pour la mise en place de ce plan d'action;

**Considérant** qu'un des candidats rencontrés lors des entrevues pour le poste de directeur des travaux publics, possède les compétences nécessaires pour effectuer le suivi de ce plan d'action;

**Considérant** qu'après vérification par la directrice générale, ce candidat, André Gravelle, est intéressé au poste;

**Considérant** que le candidat retenu pour ce nouveau poste devra travailler en étroite collaboration avec l'inspecteur municipal, Richard Carle;

**En conséquence**, sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de mandater la directrice générale pour demander à Monsieur André Gravelle de présenter aux membres du conseil un plan de travail nous indiquant les étapes qu'il entend suivre si la municipalité procède à son embauche pour le suivi de ce plan d'action du programme PAPA.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **7. Acquisition d'un ponceau pour le chemin de la Carpe**

M.B. 2010-05-13-128

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'autoriser l'acquisition d'un ponceau de 48 pouces par 40 pieds pour des travaux sur le chemin de la Carpe. Cette dépense sera imputée au poste « Chemins sectoriels » (02-390-00-521).

**Adoptée à l'unanimité**

#### **8. Aménagements floraux**

M.B. 2010-05-13-129

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par André Patry, il est résolu de retenir les services de Madame Hanny Panek, pour procéder à l'acquisition et la plantation de fleurs pour les aménagements floraux municipaux. Une bénévole, madame Suzanne Patry l'aidera dans ses tâches, de même que le préposé-journalier.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **9. Varia**

##### **A- Chemin Paul**

Les membres du conseil discutent du balayage de ce chemin de même que de l'épandage de calcium sur les parties en gravier de ce chemin.

##### **B- Installation de compteur**

M.B. 2010-05-13-130

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu de demander à un représentant du Centre de services de Maniwaki du ministère des Transports du Québec de procéder à l'installation d'un compteur de circulation à l'entrée de la municipalité, sur la rue Principale, et ce, pour la période du 23 juin 2010 au 5 juillet 2010.

**Adoptée à l'unanimité**

##### **C- Comité des loisirs – Demande de subvention (Première partie)**

##### **Note au procès-verbal**

Une rencontre devra se tenir avec les représentants du comité en ce qui concerne ce sujet.

## 10. Période de questions

Aucune question n'est posée.

## 11. Levée de la séance extraordinaire

M.B. 2010-05-13-131

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de lever la présente séance extraordinaire à 21h05.

**Adoptée à l'unanimité**

---

*Réjean Major*  
Maire

---

*Claudia Lacroix* g.m.a.  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière